

Le devenir de mon exploitation : du constat au plan d'action

Objectifs

Être dans une démarche réflexion et de recherche de solutions par rapport aux problématiques rencontrées sur son exploitation - Acquérir ou renouveler des savoirs qui permettent de mettre en place des alternatives en termes de gestion, d'organisation du t

Pré-requis

Aucun

Contenu

Première journée

Questionnements sur l'organisation du travail sur mon exploitation

Présentation d'outils et des modalités à mettre en place afin d'identifier les freins et les leviers d'actions qui existent, relatifs :

- Au temps de travail (calendrier de temps de travail, etc.)
- A la main d'oeuvre sur mon exploitation (entraide, salariés, associés en société, etc.)
- Au développement de nouveaux circuits de commercialisation ou d'activités de diversification

Questionnements sur les outils de gestion de mon exploitation, réflexion sur différents indicateurs économiques, sur ma politique d'investissement et de financement.

Identification des leviers dont je dispose pour mettre en place des projets.

Deuxième journée

Identification les différents régimes fiscaux et sociaux des exploitations agricoles et les

confronter à la réalité de mon exploitation et réfléchir à l'opportunité de les faire évoluer en

évaluant les atouts et contraintes de chacun en fonction de ma situation actuelle et future

Questionnements sur les modes d'acquisition des biens d'exploitation et leur protection. Réflexions sur :

- la protection de ma famille, de mon exploitations et de mes bines (régimes matrimoniaux, indivision, insaisissabilité, succession, responsabilité limitée, sociétés, etc)
- mon assurance et mes relations avec mon assureur (en cas d'impayés, en cas de sinistres, etc.)

Troisième journée

Se constituer sa « boîte à outil », et savoir de quoi se servir en cas de besoin lors de mes

relations avec des tiers :

- Banquiers : découvert autorisé, réaménagement, renégociation des prêts, année blanche, FAC, etc.

- Fournisseurs : les précautions à prendre, le retard de paiement, agios, pénalité forfaitaire, échéanciers...les poursuites

- Coopératives : l'engagement coopératif

Connaitre le principe des « procédures collectives » pour se mettre en protection sous la justice.

Réalisation d'un plan d'actions en mettant en perspective les différents éléments abordés en formation

Infos complémentaires

Organisée par ADEAR Haute-Garonne

Durée de la formation 3 jour(s)

Date limite d'inscription 28/03/2019

Tarifs

Adhérent 819€

gratuit pour les agriculteurs éligibles
VIVEA

Plus de renseignements

Esther Roccella

adear31@fadear.org

ADEAR 31

21 rue de la République
31270 Frouzins

Taux de satisfaction : %

Repas partagé

Modalités d'accès :

Dates, lieux et intervenants

17 sept 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

31390 Carbonne

Esther Roccella, formatrice, accompagnatrice
installation transmission à l'ADEAR 31

Cécile Lancelot, formatrice en comptabilité à l'AFOCG 31

24 sept 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

31390 Carbonne

Cécile Lancelot, formatrice en comptabilité à l'AFOCG 31

Claire Izembart, accompagnatrice à Solidarité paysan en Haute-Garonne

01 oct 2019

09:00 - 17:00 (7hrs)

31390 Carbonne

Cécile Lancelot, formatrice en comptabilité à l'AFOCG 31

Claire Izembart, accompagnatrice à Solidarité paysan en Haute-Garonne

Esther Roccella, formatrice, accompagnatrice
installation transmission à l'ADEAR 31

Partenaire(s)

Financeur(s)

Bulletin d'inscription

Nom Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____ / Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin, et votre chèque (si nécessaire)